

Mai 2022

En bref

- Le mot du bâtonnier
- Le mot de la présidente de l'Association du Jeune Barreau de Laval
- À votre agenda
- Saviez-vous que...

— Le mot du bâtonnier



Chers consœurs, chers confrères,

C'est avec plaisir et enthousiasme que je débute mon nouveau rôle de représentant et de porte-parole des avocats de Laval.

Dans un premier temps, je dois souligner l'implication et le travail

remarquable, accomplis par notre bâtonnière sortante Me Melissa De Petrillo. En effet, Melissa comme toujours, a fait preuve d'un dévouement et d'un professionnalisme inégalé.

Ainsi, je tiens à lui offrir mes sincères félicitations et remerciements pour l'année qu'elle a accomplie avec succès. Par chance pour nous, elle conserve son implication de longue date avec le Barreau de Laval en demeurant responsable du comité sur la formation permanente, en plus d'agir à titre de Bâtonnière sortante pour la prochaine année.

Comme vous le savez, le Barreau de Laval a toujours été impliqué, dynamique et a toujours été extrêmement bien géré par les 30 premiers Bâtonniers de Laval et par leurs équipes !

Cela me rappelle notre très belle soirée de notre 30^e anniversaire qui s'est déroulée en octobre dernier et qui a été un grand succès.

Nous avons alors eu l'occasion et la chance de nous remémorer la qualité et l'implication des avocats et avocates qui ont vu à la gestion et à la promotion de notre Barreau tout au long de ses 30 premières années d'existence. À cet effet, merci au comité organisateur ainsi qu'à notre bâtonnière sortante.

Dans les circonstances, le premier chapitre étant terminé, je suis à la fois le 31^e Bâtonnier du Barreau de Laval et le premier Bâtonnier du deuxième chapitre de notre belle histoire !

J'entends évidemment suivre les traces de mes prédécesseurs, de faire tout en mon pouvoir afin que notre Barreau poursuive son excellent travail, et je souhaite faire rayonner le Barreau de Laval, ses membres et notre collectivité.

Par ailleurs, le travail ne se fera pas seul et j'aurai la chance de travailler avec une merveilleuse équipe cumulant notamment expérience, dynamisme et nouveauté, et ce, sans oublier notre précieuse coordonnatrice, Madame Dina Sannon.

“Le Barreau à votre service”

Comme vous le savez, le Barreau de Laval est une entité du Barreau du Québec et, par conséquent, nos priorités sont, notamment, la protection du public et la formation de nos membres.

À ce titre, selon moi, trois éléments primordiaux, à savoir la formation, le service aux membres et la communication, doivent être maintenus et perfectionnés afin de faire de notre Barreau, un exemple pour tous.

Alors après réflexion, j’ai choisi de vous proposer comme thème : Le Barreau à votre service !

Pourquoi le Barreau à votre service ? Car je considère que la protection du public doit inclure les services aux membres, et ce, tant au niveau des activités que pour la formation permanente et l’accessibilité des informations et des outils nécessaires au bon fonctionnement de notre district.

En effet, la formation permanente est un outil primordial à l’épanouissement des avocats et à la protection du public.

Mais, pour moi, la protection du public inclut nécessairement le bien-être de nos membres et il est essentiel d’organiser des activités afin de briser l’isolement.

À cet effet, nous avons eu la chance cette année, lors du colloque sur la santé, d’assister à une excellente formation du Dr. Serge Marquis qui s’intitulait “Pensouillard le hamster”. Je crois qu’il est important de tenter de multiplier les activités de ce genre pour le bien-être de nos membres.

De plus, avis aux golfeurs ! J’ai rencontré plusieurs membres du comité organisateur du Golf et j’ai l’impression que nous allons revenir à nos traditions et qu’il y aura fort possiblement un tournoi de golf pour l’année 2023-2024.

Plus globalement, j'aimerais également dynamiser les relations entre le Barreau et nos membres, et comme dans tout, je crois que la communication doit être optimisée.

Nous avons déjà le JBL ainsi que notre nouveau site web, mais j'aimerais, en plus, ajouter un outil supplémentaire, à savoir une page Facebook du Barreau de Laval afin de maximiser la communication, une demande qui a déjà été formulée par plusieurs de nos membres.

La page Facebook servira également à recevoir vos commentaires et tenter de connaître avec plus de précision vos besoins. N'hésitez pas à nous transmettre vos idées et commentaires, car le Barreau de Laval est à votre service !

Également, j'aimerais attirer plus de gens à s'impliquer dans notre Barreau et je compte, pour ce faire, réactiver la réflexion qui avait été amorcée pendant le Bâtonnat de Me Maxime Alepin. Je crois effectivement qu'après 30 ans, notre mode de fonctionnement, ainsi que nos règlements généraux devraient être mis au goût du jour, le tout afin d'avoir une structure plus performante et moderne.

Évidemment, nous allons poursuivre notre rôle d'information par des mises à jour régulières de nos communiqués, et ce, afin que tous nos membres aient facilement accès à toutes les informations pertinentes, ce qui est indispensable dans la profession d'avocat.

Ce rôle primordial de communication est d'autant plus important étant donné que la profession est en constante transformation et que l'évolution entreprise lors de la pandémie est loin d'être terminée.

En effet, nous allons vous accompagner tout au long de la mise en place du programme Lexius, vers la transformation de la justice, dans le but de nous rendre au procès sans papier, le tout tel qu'annoncé en 2018 par la ministre Sonia Lebel.

Comme vous vous en doutiez, le greffe numérique n'était qu'une étape et plusieurs autres nouveautés sont à venir !

En plus, nous allons continuer à surveiller l'évolution des autres chantiers importants, tel que le CAIJ et notre implication en tant que membre de l'AAP qui est elle-même en transformation importante.

En effet, l'Association des avocats de province est un incontournable et a fait en sorte qu'il existe encore des services à l'extérieur de Montréal et de Québec.

Personnellement, je suis un avocat de province et j'en suis fier ! Très fier du travail que nous accomplissons pour représenter nos concitoyens.

Évidemment, nous entendons collaborer également avec L'APAAQ de manière à vous offrir plus de services.

Par ailleurs, votre Barreau vous tiendra informés des développements et notamment de l'implantation dans le district de Laval du tribunal en violence sexuelle et conjugale.

Enfin, si vous avez des problèmes, des interrogations ou des suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec moi et je m'engage à maintenir la confidentialité de nos échanges.

Merci encore de votre soutien, et je vous souhaite une très belle année! On se revoit à la rentrée judiciaire de septembre !

Me
Bâtonnier de Laval

Marc

Charland

- Mot de la présidente de l'Association du Jeune Barreau de Laval



Chers membres,

D'entrée de jeu, en mon nom personnel et celui de l'*Association du Jeune Barreau de Laval (AJBL)*, je tiens à remercier tous les membres qui ont participé à l'Assemblée générale annuelle de l'AJBL qui s'est tenue en mode virtuel le 26 avril 2022.

C'est avec enthousiasme que j'entame mon mandat de présidente de l'AJBL pour l'année 2022-2023. Pour ce faire, j'aurai la chance d'être épaulée d'un Conseil d'administration motivé et dévoué, composé des personnes

suivantes :

- Me Alex Anquetil, Vice-présidente;
- Me Caroline Sauro, Trésorière;
- Me Laurence R. Contant, Secrétaire;
- Me Célestine Chartier, Administratrice;
- Me Elizabeth Fournier, Administratrice;
- Me Alexandra Gravelle, Administratrice;
- Me Michaël Lévesque, Président sortant et représentant de l'AJBR.

Ayant déjà eu l'occasion de partager nos idées pour l'année 2022-2023, nous pouvons confirmer que la prochaine année s'annonce particulièrement chargée et prometteuse. Nous avons notamment l'intention de poursuivre et mener à terme les projets colossaux qui ont été entrepris par mes prédécesseurs, dont la création d'une bourse de démarrage de cabinet et la mise à jour des règlements généraux de l'AJBL.

De plus, au cours des deux dernières années, l'AJBL a su innover et s'adapter afin de poursuivre sa mission et ses activités malgré le contexte de la pandémie. Tout en perpétuant l'utilisation accrue des moyens technologiques, l'AJBL profitera maintenant de la possibilité de reprendre ses activités régulières en mode présentiel pour rassembler les jeunes avocats du district de Laval, les mobiliser plus que jamais et être un Conseil d'administration à l'écoute, actif et accessible.

Cela s'impose d'autant plus considérant les effets malheureux que la pandémie a pu avoir sur le bien-être et la santé mentale de nos membres, enjeux qui seront immanquablement au cœur de nos préoccupations pour la prochaine année.

Nous avons bien hâte d'avoir l'occasion de vous côtoyer dans le cadre de nos activités et nous vous encourageons à nous contacter pour nous faire part de vos idées ou pour nous manifester votre désir de vous impliquer dans nos divers projets à venir.

Je termine en soulignant le travail remarquable accompli par mes prédécesseurs au cours des dernières années, lesquelles ont été, somme toute, remplies de défis.

Je vous remercie pour votre confiance et je vous souhaite une excellente année 2022-2023!

Me Marie-Pier Dussault-Picard
Présidente de l'Association du Jeune Barreau de Laval

— À votre agenda...

- Cocktail estival de l'AJBL – Juillet 2022 (détails à venir);

- Défi balle-molle contre l'Association du Jeune Barreau de Laurentides-Lanaudière – Septembre 2022 (détails à venir);
- Rentrée des tribunaux du Barreau de Laval
Le 12 septembre 2022 - Détails à venir.

Tenez-vous informés des activités du Jeune Barreau de Laval via [Facebook](#) & [Instagram](#)

— Saviez-vous que...

- **Le Barreau de Laval a un service de référence.** Le service de référence permet aux justiciables de rechercher un avocat dans le domaine de droit pertinent. Vous inscrire à ce service vous permet d'obtenir des mandats. **Le coût est de 100\$ par année taxes incluses.** Pour vous inscrire, cliquez [ICI](#)